

Comprimés d'iode pour la Suisse

Informations pour les entreprises et les institutions publiques situées dans un rayon de 50 km autour d'une centrale nucléaire suisse



Informations sur l'envoi des nouveaux comprimés d'iode aux entreprises et aux institutions publiques

De mi-octobre à mi-novembre 2023, la Confédération a distribué des comprimés d'iode (iodure de potassium 65 SERB) à la population dans un rayon de 50 km autour des centrales nucléaires suisses. La distribution aux entreprises et aux institutions publiques aura lieu au premier trimestre 2024.

Pourquoi distribuer des comprimés d'iode ?

Les comprimés d'iode (iodure de potassium 65 SERB) font partie des mesures préventives de protection prises par la Confédération en cas d'accident grave dans une centrale nucléaire. Ils préviennent l'accumulation d'iode radioactif dans la glande thyroïde. Les comprimés sont prévus uniquement pour des cas d'urgence et ne doivent être pris que sur ordre des autorités ! Depuis environ dix ans, ils sont remis dans une boîte violette, qui était rouge auparavant. La date de péremption arrivant bientôt, la Confédération a distribué à l'automne 2023 de nouveaux comprimés d'iode dans des boîtes orange. La distribution aux entreprises et aux institutions publiques aura lieu au premier trimestre 2024.

Qui reçoit ces comprimés ?

Les comprimés d'iode sont distribués tous les dix ans à la population, aux entreprises et aux institutions publiques dans un rayon de 50 km autour d'une centrale nucléaire suisse. Dans les régions de Suisse situées au-delà d'un rayon de 50 km, les cantons doivent assurer un stockage décentralisé adéquat des comprimés en quantité suffisante, de manière à permettre l'approvisionnement de la population en temps voulu si nécessaire.

Dès que la population est avertie de préparer les comprimés d'iode, ceux-ci doivent être immédiatement distribués à tout votre personnel et à toute autre personne se trouvant dans votre bâtiment. Chaque personne reçoit une plaquette de six comprimés, ce qui



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Une mesure préventive
de la Confédération suisse
pour protéger la population

Contact

Service d'approvisionnement en iodure de potassium
031 380 79 77, info@comprimesiode.ch,
www.comprimesiode.ch

Comprimés d'iode pour la Suisse

Informations pour les entreprises et les institutions publiques situées dans un rayon de 50 km autour d'une centrale nucléaire suisse

correspond à une boîte pour deux personnes. Lors de l'envoi des comprimés, vous recevrez une lettre d'information destinée à la personne responsable de la remise au sein de votre entreprise. Le document est également disponible en ligne.

Combien de boîtes notre entreprise/institution publique reçoit-elle ?

Chaque boîte contient deux plaquettes de six comprimés d'iodure de potassium 65 SERB. Vous devez stocker une plaquette par collaborateur, soit une boîte pour deux personnes (par exemple, une entreprise de dix collaborateurs a besoin de cinq boîtes).

Utilisation spécifique, par exemple dans les hôpitaux, divers autres établissements de séjours de longue durée à l'extérieur, les écoles, les universités, les jardins d'enfants, les groupes de jeu

Les entreprises et les institutions publiques susmentionnées reçoivent des comprimés supplémentaires, pour les personnes à prendre à charge. La même répartition s'applique ici, à savoir une plaquette par personne.

Livraisons aux entreprises de plus de 28 000 collaborateurs qui accueillent des personnes à prendre en charge

Les comprimés d'iode sont livrés aux entreprises et aux institutions publiques dans le rayon de distribution et non au niveau des principaux sites des entreprises. Si votre entreprise ou institution publique doit recevoir une livraison de plus de 14 000 boîtes de comprimés d'iode, le Service d'approvisionnement comprimés d'iode Suisse a déjà pris contact avec vous. Si tel n'est pas le cas, adressez-vous immédiatement à entreprises@comprimesiode.ch.

Que faire si votre entreprise ou votre institution publique n'a reçu aucun ou pas suffisamment de comprimés d'iode d'ici fin mars 2024 ?

Si, fin mars 2024, vous n'avez reçu aucun ou pas suffisamment de comprimés d'iode pour votre entreprise ou votre institution publique, veuillez envoyer un e-mail avec vos coordonnées à entreprises@comprimesiode.ch.

Que faire avec les comprimés d'iode périmés ?

Depuis environ dix ans, les comprimés d'iode sont remis dans un emballage violet, qui était rouge auparavant. Vous pouvez simplement les remettre en petites quantités (jusqu'à 10 boîtes) à votre pharmacie ou à votre droguerie. Pour rendre des quantités plus importantes, vous pouvez créer des étiquettes de renvoi en ligne. Sur comprimesiode.ch/etiquettes, vous pouvez imprimer gratuitement jusqu'à quatre étiquettes de renvoi pour des paquets pesant jusqu'à 30 kg. Si vous devez renvoyer plus de 14 000 emballages, veuillez envoyer un courriel à entreprises@comprimesiode.ch avant le 31 décembre 2023 au plus tard.

HOTLINE 0848 44 22 00

Vous avez d'autres questions ?

Vous avez des questions sur la distribution des comprimés aux entreprises et aux institutions publiques et sur le renvoi des comprimés d'iode périmés ?

Du 15 janvier au 26 avril 2024, vous pouvez contacter la hotline « Comprimés d'iode » du lundi au samedi de 8h à 17h30.



Vous trouverez de plus amples informations sous www.comprimesiode.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Une mesure préventive
de la Confédération suisse
pour protéger la population

Contact

Service d'approvisionnement en iodure de potassium
031 380 79 77, info@comprimesiode.ch,
www.comprimesiode.ch